

HPB – BALANCE PUBLIC / PRIVE

Objectif : susciter des échanges au sein d'un collectif et aborder les questions de manière systématique, afin de lever d'éventuels non-dits

Principes : Dans un 1er temps, pour chaque thématique, les participants sont invités à coter leur position sur une échelle numérique de 1 à 10, en fonction d'un choix soit totalement Privé (coté 1) jusqu'à une positionnement totalement collective (coté à 10). Cette échelle est matérialisée au sol par 10 carrés qui servent de repères pour se placer.

Dans un second temps, chacun peut s'exprimer sur la position qu'il a choisi – et chacun peut faire évoluer sa position en fonction des arguments ou explications exprimés. Pour une même cotation, il peut y avoir des visions différentes. De même que pour une même vision, la cotation peut différer.

L'utilisation d'un tableau permet de faire « une photographie » et donne une vision de la cohésion du groupe.

Les approvisionnements alimentaires

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
		MRM/PR	JBN/GM	VR	CM	CS/SS			

La préparation et le partage des repas

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
		JBN/VR/PR/CS/SS	CM/IRM/GM						

Subsistance et activités économiques du collectif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	CM/GM/PR	JBN/IRM/VR/CS/SS							

Moyens de transports

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
			MRM/GM/VR	JBN/CM/PR	CS/SS				

Les équipements et services

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				GM/IRM	CM		JBN/VR/PR/CS/SS		

La gestion et l'utilisation des terres et espaces

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				MRM/GM/VR/PR	JBN/CS/SS	CM			

Choix du régime foncier

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
			VR	MRM/GM/PR/CS/SS	JBN/CM				

La gestion des bâtiments

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				JBN/CM/IRM/GM/VR/PR/CS/SS					

Participation à la construction des bâtiments

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				MRM/GM	VR	PR/CS/SS	JBN/CM		

La santé

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
VR/PR/CS/SS	MRM	GM	JBN	CM					

L'éducation des enfants

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
GM/MRM	PR/VR/CS/SS				CM	JBN			

Le soutien des personnes en situation de dépendance (âge, maladie ou handicap) – la précarité sociale ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
			GM	MRM/VR		JBN/PR/CS/SS			

Le développement personnel

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
			GM	MRM/PR/CS/SS	VR	CM			JBN

La culture collective

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
			GM	MRM	VR/PR	CM			JBN/CS/SS

La gestion de l'entrée et de la sortie des membres du groupe

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				MRM/GM	VR/PR				JBN/CM/CS/SS

Définition de l'éthique et des règles de vie communes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				GM/MRM	VR	JBN/PR	CM/CS/SS		

Ce tableau correspond à la compilation des réponses avant concertation. Pour la plupart des items, malgré un étalement des réponses, il existe cependant un regroupement (variation de 2 à 5 points – en continu). La question de la gestion des bâtiments a fait spontanément consensus autour d'une position médiane.

Les questions du développement personnel, de la culture collective ainsi que celle des entrées et sorties des membres ont amenés une plus grande dispersion – avant discussion. Les questions de la mise en commun des aspects de santé ainsi que celle portant sur la « gestion des personnes âgées » ont entraînées de nombreuses discussions avec notamment des réponses différentes selon que nous pouvons être celui qui propose l'aide ou celui qui en bénéficie.

L'éducation des enfants semble nécessiter d'approfondir l'approche et de partager un langage commun autour de la notion d'éducation.

En pratique, les explications données par chacun ont fait évoluer le groupe. Le plus souvent sur une position plus collective et plus groupée. Cependant, cet exercice n'a pas donné lieu à une mise en forme avec élaboration d'un écrit par exemple.

Les participants : Bernadette & Jean-Marc GERLIER, Gérard MANIGAND, Christine MERLE et Jean-Baptiste NOURISSON, Marie-Rose MOINE, Véronique & Philippe ROCHE, Christine & Stéphane STENGER

(X) or (smiles) de m'g
à l'ogean?

Et si nous habitons dans un habitat groupé ?

Les traducteurs de ce livre étaient invités, lors du salon Primevère à Lyon, à animer un atelier sur la thématique de l'Habitat Groupé. Le public n'était pas un groupe constitué, mais était formé de personnes déjà sensibilisées à la thématique. Aussi, c'est l'atelier "Balance Privé / Collectif" que nous avons choisi de proposer.

Voici l'énoncé des différents domaines abordés avec, pour chacun, des exemples de possibilités détaillées de 1 à 10 selon le degré d'individualisation ou de mutualisation voulu.

Ne prenez pas ces exemples au pied de la lettre, adaptez-les. Vous pouvez les détailler, en ignorer certains, ou en regrouper d'autres.

Avant tout, l'idée est de susciter des échanges au sein du collectif, mais aussi d'aborder les questions de manière systématique, afin de lever d'éventuels non-dits.

Approvisionnements alimentaires 4

- 1 - Chaque foyer est responsable de son alimentation
- 4 - Un jardin partagé pour les grandes cultures ou les cultures nécessitant peu d'attention. Un groupement d'achats pour les céréales et les légumes secs. 6 - Jardin partagé pour une grande part de l'alimentation. 10 - Toute la production et les achats alimentaires sont gérés par le collectif.

Repas 4

- 1 - Les repas sont pris chacun chez soi. 2 - Des repas sont pris en commun pour les grandes occasions. 5 - Un repas collectif par semaine. 9 - Un repas chaque jour est pris en collectif. 10 - Tous les repas sont pris ensemble.

Substance / activités économiques 2

- 1 - Chacun prend en charge ses revenus en travaillant.
- 2 - Une journée par mois est réservée au service du collectif. 3 - Une journée par semaine.
- 5 - Un mi-temps est consacré par chacun au service

du collectif. 9 - Gestion collective des activités économiques et "argent de poche" pour les besoins individuels. 10 - Toutes les sources de revenus sont gérées de manière collective.

Transport 4 5

- 1 - Chacun se débrouille pour gérer ses déplacements.
- 4 - Vélos partagés. 6 - Un minibus collectif. 8 - Voitures partagées, minibus collectif. 10 - Pas de voitures individuelles. L'organisation et les moyens de déplacements sont gérés en commun.

Équipements et services 3 → 5

- 1 - Chacun gère ses besoins matériels. 4 - Mutualisation de l'accès à internet, un seul abonnement énergie. 5 - Partage des outils. 8 - Travaux de maintenance collectifs. 10 - Mutualisation de tous matériels et services.

Gestion et utilisation des terres et des espaces 5

- 1 - Le terrain est découpé et chacun s'occupe de sa parcelle. 5 - Certaines terres et certains espaces ont un usage familial et d'autres un usage collectif. 10 - Le groupe gère l'ensemble des terres et espaces.

Régime foncier 5

- 1 - Pleine propriété. 3 - La gestion se fait en copropriété (lotissement et parties communes). 5 - SCIA : les parcelles sont attribuées. 6 - Société Civile Immobilière. 8 - Indivision (quote-part, décisions à l'unanimité). 10 - une fondation gère le foncier.

Gestion des bâtiments 5

- 1 - Pas de bâtiments partagés. 5 - Atelier partagé, salle commune, cuisine, buanderie, chambre d'amis, appartement d'amis. 10 - Tous les bâtiments sont partagés.

Constructions des bâtiments 2

- 1 - Chacun se débrouille pour sa maison. 3 - Groupement d'achats de matériaux de construction. 5 - Définition d'une cohérence globale et réalisation en commun des services (escaliers, etc.). 6 - Construction

collective des bâtiments partagés. 8 - Le gros œuvre est réalisé avec le groupe tandis que les finitions se font en individuel. 10 - Le groupe organise et prend en charge la construction de tous les bâtiments.

Santé 3

- 1 - Chacun est responsable de la santé de son foyer. 4 - Organisation de la venue régulière de praticiens pour les contrôles de routine. 6 - Une infirmière, un médecin sont présents sur place. 8 - Des maisons et une organisation particulière pour l'accueil de personnes handicapées. 10 - Système de mutuelle interne au collectif.

Éducation des enfants 4 → 5

- 1 - Les parents gardent l'entier contrôle de l'éducation de leurs enfants. 5 - mise en place d'une crèche parentale, de vacances partagées. 7 - école alternative. 10 - l'éducation de tous les enfants est partagée, chaque adulte en est co-responsable.

Prise en charge des personnes âgées 6 8 9

- 1 - Pas de prise en charge spécifique par le collectif. 5

- Entraide : les anciens peuvent s'occuper des enfants pendant que les plus jeunes prennent en charge les activités plus physiques. 7 - La structure est prévue pour accueillir des personnes âgées relativement indépendantes. 10 - Les anciens sont accompagnés par le collectif jusqu'à la fin de leur vie.

Développement personnel 4

1 - Chacun est responsable de son propre développement personnel. 5 - Des activités de développement personnel sont organisées régulièrement pour tout le collectif (CMV, ...). un espace y est dédié. 10 - Le groupe organise un programme partagé qui participe aussi au développement du groupe et auquel des horaires sont consacrés.

Culture collective 4

1 - Il n'y a pas à proprement parlé de culture collective. 3 - Il y a des événements à l'initiative de certains auxquels participent tous les membres. 5 - Il y a des événements festifs spécifiques organisés par le collectif. 8 - Une attention particulière est donnée à la culture construite par le groupe : exposition d'art du collectif, chorale, un lieu est dédié aux activités culturelles, débats. 10 - La vie du collectif est ritualisée (passage à l'âge adulte, cercles de paroles...)

Gestion de l'entrée et de la sortie des membres dans le groupe 5 6 7

1 - Aucune contrainte spécifique (par exemple un habitant peut revendre son logement à qui il le souhaite). 5 - Définition d'un engagement réciproque avec des règles de transmission. 7 - Cooptation pour l'entrée. 10 - Comité d'étude des demandes d'entrée.

Définition de l'éthique et des règles de vie 6

> 1 - chacun fait comme il l'entend. 7 - une charte de valeurs et des règles générales de conduite existent (pas de violence par exemple, ou invitation à avoir un régime végétarien). 10 - un règlement strict est partagé et signé par tous (par exemple : alimentation végétarienne requise).

